

TRANSPORTS GRATUITS !

Un droit et une nécessité !

La liberté de se déplacer est fondamentale. Les transports sont théoriquement des services publics permettant à tou(te)s de se déplacer pour son travail, ses loisirs, sa vie sociale. C'est de moins en moins le cas.

Repenser le service public

N'est-il pas urgent de redéfinir le service public ? Un service réellement collectif (à l'opposé de l'individualisme libéral) non soumis à la rentabilité. Un service financé collectivement, dont l'accès serait gratuit. Un service qui prendrait en compte tous les aspects de son rôle dans la société. Un service géré directement par les salariés et les usagers.

La garanti d'un vrai service public

Exiger la gratuité, c'est lutter pour la sauvegarde d'un droit solidaire, contre la marchandisation de nos vies. Un tel service ne peut pas être confié à une entreprise privée dont les intérêts (" faire du profit ") s'opposent à ceux des usagers et des salariés.

La gratuité aujourd'hui

La situation économique des plus démunis d'entre nous nécessite l'urgence de la gratuité pour les chômeurs et précaires, comme c'est les cas dans la région Midi -Pyrénées, à Caen, à Quimper, et à Besançon. Mais cela ne suffit pas. Il faut exiger la gratuité des transports pour tous et toutes, l'arrêt immédiat des contrôles, l'annulation des amendes et la levée des poursuites judiciaires.

Qui paye les transports publics ?

En réalité nous payons la totalité du coût des transports. De manière individuelle comme usagers (le prix du ticket) et collectivement comme contribuables et travailleurs. Pour la C.T.P. par exemple, le prix du billet ne représente que 25 % du prix du transport. Les 75 % restants (soit l'essentiel) sont payés :

- par l'impôt (impôts locaux et nationaux, dont la T.V.A) sur la base d'un système fiscal particulièrement injuste (les bas revenus paient proportionnellement plus d'impôts que les riches),
- par la " taxe sur les transports ", c'est-à-dire en fait une partie de la richesse sociale produite par les salariés dans les entreprises ou les services, et qui est utilisée (sous contrôle patronal) pour assurer une partie de leur transport. Donc le financement peut être totalement collectif. Outre la disparition du coût des contrôles et de la billetterie, la part payée par les usagers peut l'être par les profits des entreprises.

L'accès gratuit n'est pas une utopie !

Hasselt, (70 000 hb) ou Mons en Belgique, Compiègne - Oise (30 000 hb.), Issoudun - Indre (18 000 hb.) Vitry - Ille-et-Vilaine (16 000 hb.), Châteauroux, Morlaix l'appliquent déjà.

Et l'environnement ?

Le bénéfice du développement des Transports Publics libres et gratuits d'accès ? Plus d'usagers, moins de voitures, moins de pollution, moins de maladies respiratoires, moins d'accidents de la route...

Une gestion démocratique

Un vrai Service Public, c'est répondre d'abord aux besoins démocratiquement décidés (et non aux magouilles des constructeurs de parkings en centre ville ou au racket des agents municipaux). C'est imposer une gestion dégagée des pressions politiciennes et de rentabilité financière. C'est assurer le pouvoir de gestion directe des usagerEs et des salariéEs concernéEs. C'est un choix de société solidaire.